

# Faites vos démarches administratives en ligne



## Communiqué de la Préfecture

Pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux auxquels le pays fait face, notamment en matière de sécurité, les missions des préfectures ont été repensées dans le cadre de la revue des missions réalisée par le Gouvernement.

Le « Plan préfectures nouvelle génération » poursuit un double objectif : rendre aux Français un service de meilleure qualité et renforcer les quatre missions prioritaires des préfectures et des sous-préfectures : la gestion des crises, la lutte contre la fraude documentaire, l'expertise juridique et le contrôle de légalité et la coordination territoriale des politiques publiques.

En s'appuyant sur la généralisation du recours aux télé-procédures et à des partenaires publics et privés tiers de confiance, le « Plan préfectures nouvelle génération » réforme profondément les modalités de délivrance des titres réglementaires (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise).

La délivrance des **cartes d'identité** et des **passeports** s'appuie, depuis la fin du mois de mars 2017, sur la généralisation de la pré-demande en ligne pour l'utilisateur et sur la dématérialisation des procédures de transmission des dossiers entre administrations.

#Simplification

**DU NOUVEAU  
POUR MES DÉMARCHES !**

## la carte d'identité

**MODE D'EMPLOI**

- 1** Je rassemble les pièces nécessaires pour mon dossier  
Liste des pièces sur [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) :  
mes démarches > carte nationale d'identité
- 2** Je me rends dans la mairie mon choix équipée du dispositif de recueil
- 3** À la mairie, l'agent complète mon dossier avec ma photo et numérise mes empreintes digitales
- 4** Lorsque ma carte d'identité est disponible, je reçois un SMS
- 5** Je vais retirer ma carte à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

**POUR GAGNER DU TEMPS EN MAIRIE, PENSEZ À LA PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET !**  
Consultez le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
PERMIS DE CONDUIRE  
MES DÉMARCHES  
à portée de clic!

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place\_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

Il s'agit à présent de moderniser les démarches liées au certificat d'immatriculation et au **permis de conduire**.

#Simplification



**DU NOUVEAU  
POUR MES DÉMARCHES !**

## Le permis de conduire

**JE LE DEMANDE SUR INTERNET !**

-  **Je rassemble les pièces justificatives nécessaires à ma demande.**  
Je scanne ou photographie celles qui ne sont pas déjà au format numérique.
-  **Je vais faire ma photo d'identité numérisée.**  
Elle doit être réalisée dans une cabine ou par un photographe agréé, repérables à la présence d'une vignette bleue « Agréé Service en ligne ANTS »\*.
-  **Je me connecte sur le site [www.permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr)**  
Je m'identifie ou je crée un compte pour faire ma demande.
-  **Je remplis le formulaire étape par étape et je valide ma demande.**
-  **En cas de renouvellement pour perte ou vol, je règle le coût de mon nouveau permis (25 €)** grâce à l'achat d'un timbre fiscal numérique directement sur Internet.
-  **Je reçois un courriel confirmant l'enregistrement de ma demande.**  
Je peux suivre son avancement en ligne.
-  Si c'est une première demande ou un renouvellement pour perte ou vol, **je reçois mon permis à domicile.** Dans les autres cas, je vais en préfecture pour restituer mon ancien permis et récupérer le nouveau.

**LES AUTO-ÉCOLES PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES.**

 \* Liste des cabines et photographes agréés sur le site de l'ANTS : [www.permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr) > Services-associés > Où-faire-votre-photo-et-votre-signature-numerisee

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

 **MES DÉMARCHES**  
à portée de clic !

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place\_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

L'État s'engage à simplifier les démarches et à ne plus avoir à se rendre au guichet de la préfecture. Des télé-procédures sont d'ores et déjà disponibles pour la majorité de ces démarches sur le site de l'[Agence nationale des titres sécurisés](#) (ANTS) ou celui du [ministère de l'Intérieur](#).

**Cela aura pour conséquence la fermeture des guichets usagers de la route de la préfecture à partir du 6 novembre 2017.**

Les demandes de titres se feront exclusivement par voie électronique. Le dépôt au guichet ne sera plus possible et l'envoi postal sera limité aux quelques cas pour lesquels la télé-procédure n'est pas encore en service. Le traitement des dossiers sera de ce fait amélioré, plus rapide et plus sûr.

**NB: le dépôt des dossiers aux guichets des communes ne sera plus possible à compter du 20 octobre.**

Par ailleurs, un serveur vocal interactif (SVI) est mis en service depuis le 16 octobre 2017 afin d'apporter des réponses aux usagers concernant les modifications de délivrance des différents titres (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation). Les usagers pourront accéder au serveur vocal interactif par l'intermédiaire d'un n° national unique 34 00 (en métropole) (0,06 centime par minute).



The image is a public service announcement for the interactive voice response system (SVI) for document renewals. It features a grey background with a white border. At the top left is the logo of the Prefecture of Alpes-de-Haute-Provence. To its right are four icons: a passport, a national identity card (CNI), a driving license (Permis), and a car registration certificate (Certificat d'immatriculation). Below these icons, the text reads: "Trouvez toutes les réponses à vos questions 24h/24, 7j/7". Underneath this is a blue telephone icon and the text "Appelez le 34 00\*", with a small asterisk indicating it is a national number. At the bottom, there are social media icons for Twitter and Facebook, along with the website address: "www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr".

**Trouvez toutes les réponses à vos questions**  
**24h/24, 7j/7**

**Appelez le 34 00\***  
\*numéro national (0,06 € TTC/min)

@Prefet04 | facebook.com/Prefet-des-Alpes-de-Haute-Provence | www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr